

# Quelques idées pour planter autrement

Vous souhaitez planter, modifier des plantations existantes ou clôturer votre terrain et vous recherchez des idées...  
Voici quelques suggestions.



## **Planter une haie n'est pas un acte anodin.**

Que l'on soit propriétaire d'une maison ou d'un bâtiment agricole, chacun de nous marque son empreinte dans le paysage et participe à sa composition.



# Comment composer les haies ?

Les haies ou clôtures qui délimitent une propriété sont les premiers éléments visibles. Elles séparent l'espace privé de l'espace public et contribuent à aménager les bords de la rue.

Les plantations créent une ambiance dans le jardin.

## Quels sont les avantages à planter des essences locales ?

Qu'il s'agisse d'agrémenter un jardin, de planter des haies, de clôturer, d'installer des alignements, de protéger des berges, d'aménager une place publique ou de cacher des bâtiments disgracieux, l'emploi d'essences locales a de multiples avantages.

Sous le terme d'essence locale, il faut entendre les essences se reproduisant spontanément à l'état naturel, présentes depuis des siècles, sinon des millénaires en Lorraine. (consulter la liste jointe)

- Choisir des essences locales, c'est tout d'abord **respecter l'identité d'une région**
- **Ce sont des essences adaptées** au sol et au climat de notre région. Ainsi, elles sont plus résistantes aux maladies et ont un bon développement.
- **Une richesse écologique** : elles abritent également de nombreuses espèces animales et végétales dont certaines leur sont inféodées.

L'approche la plus simple pour choisir les plantes appropriées est de reconnaître celles qui poussent naturellement autour de la parcelle à planter et de s'en inspirer

# Comment choisir l'implantation d'une haie ?

Une haie n'a pas forcément la même forme ni la même composition sur le pourtour de la parcelle. Bien au contraire, l'observation judicieuse du milieu environnant permet d'adapter le volume et la composition de la haie à son contexte. Les paramètres à prendre en compte sont :

- La direction des vents dominants
- Les vues intéressantes à préserver
- La proximité du voisinage dont on souhaite s'isoler
- L'ensoleillement
- La nature du sol
- La végétation existante
- Les accès depuis la rue...

## Un arbre pousse !

La plantation d'un arbre à feuilles caduques donnera de l'ombre l'été tout en laissant passer la lumière d'hiver. Il est important de se projeter dans l'avenir : un petit sapin peut devenir en une dizaine d'années un grand arbre au feuillage persistant qui obstruera le peu de lumière hivernale.

# Les différents types de haies...

...en fonction du choix des espèces et de la taille

## La haie diversifiée :

Qu'elle soit composée d'essences locales ou ornementales, la haie en mélange présente beaucoup d'avantages.

- **Plus d'agrément** : d'un point de vue paysager une haie présentant une diversité d'espèces est attractive. Les arbres et arbustes locaux offrent des formes, des nuances, des couleurs variées propres à satisfaire les exigences de celui qui veut planter : fleurs, fruits (noisettes, prunelles...), feuilles, écorces se présentent sous de multiples aspects. Une haie composée de plants caducs (qui perdent leurs feuilles) permet d'accentuer le caractère saisonnier (changement de la coloration du feuillage...).
- **L'intimité l'été, et moins d'isolement l'hiver** : vous pouvez profiter de votre jardin en toute intimité. Si vous choisissez uniquement des espèces persistantes, l'isolement total peut devenir difficile à supporter l'hiver. La chute des feuilles limitera cette impression. L'ajout de quelques plants persistants permettra toutefois de conserver une note colorée.
- **La sécurité** : une haie épaisse, avec quelques épineux (aubépines, prunelliers...), éventuellement renforcée d'un grillage, reste dissuasive.

## La haie uniforme :

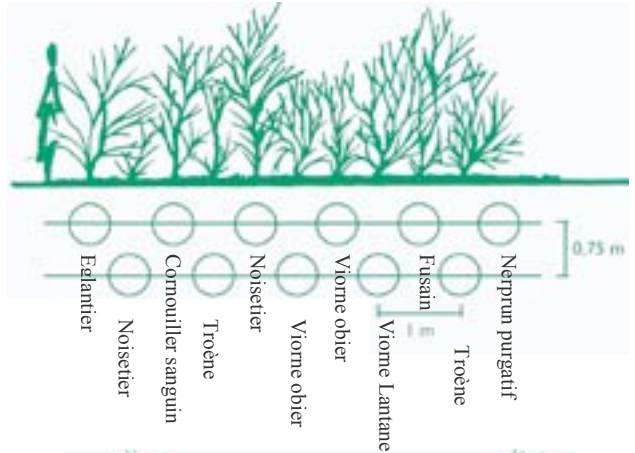
La haie uniforme, faite d'une seule espèce (thuya, laurier cerise, cyprès...) est peut-être préférable à un mur de béton, mais elle est plutôt triste, invariable, étrangère au paysage, et moins appréciée des oiseaux.

Parce qu'on ne les rencontre pas dans la nature à l'état spontané, que leur couleur et leur aspect ne permettent pas l'intégration de fait avec la végétation environnante, ces espèces en grand nombre sont à éviter.

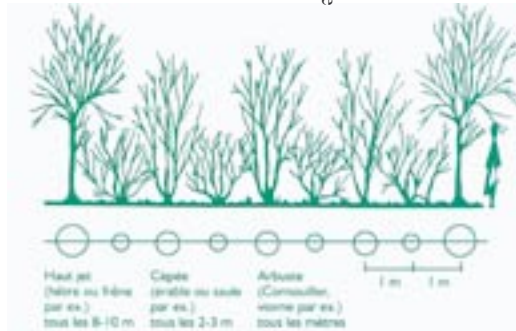
Toutefois, une haie basse taillée (1m 50) d'essences locales peut être adaptée dans certains cas aux abords d'une habitation. Celle-ci peut être composée de troènes (feuilles semi-persistantes : si l'hiver n'est pas rigoureux, les feuilles restent sur l'arbre) ou de charmilles (feuilles marcescentes : les feuilles mortes

## La haie libre

La haie arbustive  
(2 à 7 m)

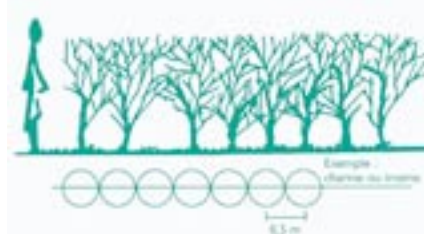


La haie arborée,  
(supérieure à 7 m)



## La haie basse taillée

La densité de plantation est de un plant tous les 0.5 à 1 m. sur un ou 2 rangs distants de 40 à 80 cm.



Haie basse taillée, arbre taillé en têtard. Plants espacés de 0.5 m

## Des haies / clôtures pour un minimum de place :

- **La clôture en osier vivant :**

**Les intérêts :** c'est une palissade naturelle, une clôture vivante qui pousse très vite, originale et très résistante.

**Les variétés** à utiliser sont :

le saule osier *salix viminalis* (variétés locales à écorce jaunâtre), le saule à trois étamines *Salix Triandra* (écorce brune), le saule pourpre *Salix purpurea*.

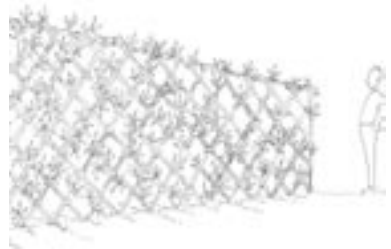


30 cm sous terre  
croiser les tiges



**Précautions :**

Le saule aime les sols humides.  
Il est donc impératif d'arroser en terrain sec. Il vaut mieux arroser trop que pas assez.



- **Le grillage végétalisé :** vous pouvez utiliser des plantes grimpantes telles que le lierre (l'une des rares plantes mellifères à fleurir en fin de saison), la clématite, le chèvrefeuille, la vigne vierge.

**Les intérêts :** cette clôture est facile à réaliser, et nécessite peu d'entretien.



# La plantation d'arbres fruitiers

Depuis le XIXème siècle, la région lorraine est connue pour ses vergers qui ont largement fait évoluer les paysages et marqué les traditions et la culture. Ses productions sont nombreuses : mirabelles, quetsches, cerises, pommes, poires, petits fruits.

Les vergers familiaux participent à l'image emblématique de la Lorraine, ils contribuent à la diversité des paysages ruraux et structurent les villages en formant une ceinture végétale. Ils favorisent la richesse écologique, floristique et faunistique en offrant un habitat privilégié pour de nombreuses espèces. Sélectionnées naturellement au cours des siècles, les variétés anciennes sont dotées de qualités de rusticité, et de qualités gustatives qui les rendent uniques.

Les vergers familiaux, pour de multiples raisons sont en déclin. Afin de recréer visuellement cette ceinture péri-villageoise traditionnelle aux villages lorrains, la plantation de quelques fruitiers « en bout de parcelle » permettra de faire perdurer cette image emblématique.

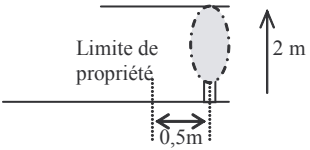
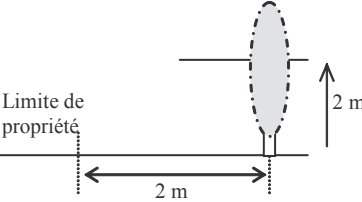
A titre d'exemple, voici ci-après une liste de variétés anciennes : Les Poiriers « conférence », « Doyenne de Comice », Les pommiers « Eichgold », « Blanche de Baldenheim », Les cerisiers « Hâtif de Burlat », « Géant de Hedelfinger », La Quetche « d'Ersinger », Les mirabelles de « Flotow » et de « Metz », Le Cognassier « Champion »

# N'hésitez pas à prendre conseil auprès de votre pépiniériste.

**Des essences ornementales peuvent être utilisées, comme les acacias, les marronniers, les rosiers, le cytise...**

## Haies et arbres d'alignement

Règles à respecter : Distance de plantation vis-à-vis de la propriété voisine  
Règle légale et générale : le code civil (article 670 à 672) fixent les marges de recul d'une clôture par rapport au fonds voisin. Le Plan local d'Urbanisme, et ses articles 11 à 13 réglementent les marges de recul d'une clôture par rapport au voisin.

<b>Hauteur de la haie ou arbres</b>	<b>Inférieure à 2 mètres</b>	<b>Supérieure à 2 mètres</b>
0,5m 2 m Limite de propriété Limite de propriété 2 m 2 m  Distance minimale de la limite de propriété	 <p>The diagram shows a horizontal line representing the 'Limite de propriété' (property boundary). A tree is planted to the right of this line. A vertical arrow indicates the tree's height is 2 m. A horizontal double-headed arrow shows the distance from the tree's base to the property boundary is 0,5m.</p>	 <p>The diagram shows a horizontal line representing the 'Limite de propriété' (property boundary). A tree is planted to the right of this line. A vertical arrow indicates the tree's height is 2 m. A horizontal double-headed arrow shows the distance from the tree's base to the property boundary is 2 m.</p>

Dans le cas d'une convention entre deux propriétaires par exemple, une dérogation pour une distance moindre que la distance légale peut être décidée.

Dans certains cas, vous devez effectuer une déclaration préalable à l'édification d'une clôture en mairie. Renseignez vous auprès d'elle. Les clôtures liées à l'activité agricole ou forestière et les clôtures de chantier ne sont pas soumises à déclaration.